



# Les IFRS dans les comptes consolidés : évaluation et accompagnement

Face à l'évolution des nouvelles normes IFRS, KPMG Monaco répond à la demande des comptes consolidés en IFRS au travers d'une offre de services élargie.

# Contexte de la mission

La croissance soutenue de vos activités et l'entrée récente d'investisseurs au capital de votre société vous conduisent à envisager une opération au cours des mois à venir. Dans ce cadre, l'élaboration de vos états financiers selon les normes IFRS permettrait d'une part, de vous préparer à une opération sur le marché et d'autre part, de constituer des éléments de comparaison pertinents avec les acteurs de votre secteur.

Dans ce contexte, votre groupe prévoit d'établir des premiers états financiers consolidés selon les normes IFRS à compter de l'exercice clos le 31/12/2020.

Compte tenu de l'étendue du projet, du nombre de filiales et d'un calendrier ambitieux, vous souhaitez être accompagnés pour la mise en œuvre du projet, avec en particulier des besoins en termes :

1. D'apport méthodologique lié à la gestion du projet et à sa mise en œuvre ;
2. D'avis et recommandations concernant notamment le diagnostic comptable, l'analyse de problématiques techniques complexes mais également le recensement de l'ensemble des impacts opérationnels de la transition.

Nous pouvons répondre à votre demande dans le cadre d'une mission de consultation qui sera réalisée en toute compatibilité avec notre mission de co-commissaire aux comptes.

# Le calendrier des nouvelles normes applicables

Le calendrier des nouvelles normes applicables au 1er janvier 2019 et celles déjà connues pour le 1er janvier 2020 est le suivant :

## Newly effective EU-endorsed standards for 01 Jan 2019 to 31 Dec 2019

- ✓ IFRS 16 Leases ;
- ✓ IFRIC 23 Uncertainty over Income Tax Treatments ;
- ✓ Prepayment Features with Negative Compensation (Amendments to IFRS 9) ;
- ✓ Long-term Interests in Associates and Joint Ventures (Amendments to IAS 28) ;
- ✓ Plan Amendment, Curtailment or Settlement (Amendments to IAS 19) ;
- ✓ Annual Improvements to IFRS Standards 2015–2017 Cycle – various standards.

## Newly effective EU-endorsed standards for 01 Jan 2020 to 31 Dec 2020

- ✓ Amendments to References to Conceptual Framework in IFRS Standards ;
- ✓ Definition of Material (Amendments to IAS 1 and IAS 8) ;
- ✓ Interest Rate Benchmark Reform (Amendments to IFRS 9, IAS 39 and IFRS 7).

# Pourquoi KPMG MONACO ?

Une équipe experte, proche et déjà mobilisée pour vous accompagner.

Notre approche du projet est construite sur la base de notre expérience dans l'apport méthodologique et technique des projets de changements comptables.



## Parce que nous sommes vos commissaires aux comptes

- ✓ Notre rôle de commissaire aux comptes du Groupe nous permettra de valider les éléments clés du projet au fil de son avancement, maximisant ainsi son efficacité ;
- ✓ Notre connaissance du Groupe acquise lors du précédent audit nous permettra d'être en mesure de cibler efficacement les problématiques résultant de la migration aux IFRS.



## Une expertise technique reconnue et un accès facilité aux compétences du réseau KPMG

- ✓ Une équipe motivée et expérimentée en projets réussis de changements comptables qui vous garantit des solutions pragmatiques et efficaces ;
- ✓ Une interaction au quotidien avec le département de doctrine comptable et si besoin avec le réseau KPMG à l'international, garantissant la solidité des solutions proposées.



## Une approche opérationnelle et pragmatique orientée solution



## Une équipe collaborative, technique et à l'écoute des intervenants du projet pour faciliter la réussite et l'appropriation



## Gestion du changement

- ✓ Une capacité démontrée à accompagner le changement et la transformation dans de grandes organisations complexes et internationales



## Respect de la déontologie

- ✓ Un strict respect des règles en matière de services autres que la certification des comptes pour nos clients d'audit.



Auteur



Anne-Marie FELDEN

Directrice AUDIT KPMG Monaco

[afelden@kpmg.mc](mailto:afelden@kpmg.mc)

# Contactez-nous

**Bettina Ragazzoni**

Associée

[bragazzoni@kpmg.mc](mailto:bragazzoni@kpmg.mc)

**André Garino**

Associé

[agarino@kpmg.mc](mailto:agarino@kpmg.mc)

**Bernard Squecco**

Associé

[bsquecco@kpmg.mc](mailto:bsquecco@kpmg.mc)

**Tony Guillemot**

Associé

[tguillemot@kpmg.mc](mailto:tguillemot@kpmg.mc)

**Stéphane Garino**

Associé

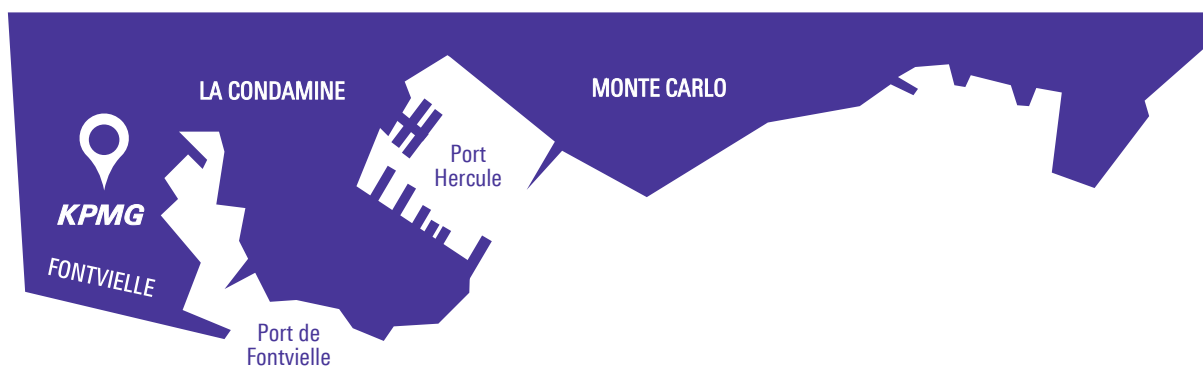
[sgarino@kpmg.mc](mailto:sgarino@kpmg.mc)

**Gérard de Gregori**

Associé

[gdegregori@kpmg.mc](mailto:gdegregori@kpmg.mc)

[2, rue de la Lùjerneta - "Athos Palace" - 98000, Monaco](#)



[+377 97 777 700](tel:+37797777700)



[www.KPMG.mc](http://www.KPMG.mc)



[mc-contact@kpmg.mc](mailto:mc-contact@kpmg.mc)



[@kpmg-monaco](https://www.linkedin.com/company/kpmg-monaco)



[@KPMGMonaco](https://www.facebook.com/KPMGMonaco)



[@KPMG Monaco](https://twitter.com/KPMG_Monaco)